

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11482**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Arts, Lettres et Langues Mention : Langues et cultures étrangères Spécialité : Etudes Anglophones

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qui détermine et développe les méthodes de Recherche, de recueil et d'analyse de données dans les domaines spécifiques suivants: arts et littératures des pays anglophones, civilisations des pays anglophones ou linguistique anglaise.

Il interprète les données recueillies et formalise les résultats obtenus.

Il rédige des notes de synthèse sur des questions variées, à partir de documents de nature et de type divers.

Il peut être amené à établir des bibliographies sur des points précis à partir de base de données spécifiques et d'outils adaptés notamment dans le domaine des « nouvelles technologies »

Il peut également être en charge de la conception et la production de textes de qualité en français et en anglais, sous forme de rédaction, de traduction, et en assurer la diffusion.

Compétences linguistiques :

- maîtriser la langue et la culture françaises
- maîtriser la langue et la culture des pays anglophones
- maîtriser une troisième voire d'une quatrième langue, permettant une spécialisation tant théorique que pratique en traduction et interprétation
- traduire des supports de nature variée

Compétences de communication :

- communiquer efficacement en anglais comme en français devant des publics de spécialistes ou de non-spécialistes et ce de façon claire et non ambiguë

Compétences en recherche :

- appliquer les méthodes de recherche spécifiques aux différents champs (arts et littératures, linguistique, civilisations).
- effectuer des recherches bibliographiques et/ou des enquêtes de terrain,
- utiliser la méthodologie scientifique nécessaire à l'acquisition et à la dissémination du savoir
- définir et développer un point de recherche original
- rédiger et exposer oralement, en anglais et en français, une question de recherche originale
- maîtriser des outils documentaires adéquats (bibliographies, moteurs de recherche, bases de données, élaboration de questionnaires, archives, etc.), exploiter scientifiquement des sources en respectant les normes de rédaction et de référencement en vigueur dans les champs de recherche.

Compétences technologiques :

- utiliser les outils informatiques standards et les logiciels spécifiques dans la perspective de la recherche et l'élaboration de projets.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Domaines de l'édition, de l'information et la communication, de la culture, de la médiation, de la traduction dans le cadre d'emplois qui requièrent la maîtrise de l'anglais.

- Sous réserve d'obtention des concours : Métiers de l'enseignement

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- interprète
- traducteur
- journaliste spécialisé
- rédacteur

Sous réserve de réussite aux concours de recrutement correspondants : Métiers de l'enseignement (Maître de conférences- Professeur certifié ou agrégé- Professeur des écoles).

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

E1106 : Journalisme et information média

K2106 : Enseignement des écoles

K2107 : Enseignement général du second degré

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Accès en Master 1ère année : Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères, spécialité Etudes Anglophones.

Accès en Master 2ème année : Maîtrise ou M1 « Études anglophones » ou assimilé (au minimum une moyenne de 12/20 est demandée).

Les dossiers sont examinés par une commission d'admission de la Spécialité « Études anglophones » puis par la commission d'admission propre à la mention. L'inscription définitive est soumise à l'approbation de la commission où siègent tous les responsables de mentions et de spécialités de l'U.F.R.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)

- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)

- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE)

Pour les étudiants venant d'établissements situés dans des pays étrangers, un niveau de français suffisant est requis et vérifié par la commission d'admission.

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 7

UE 140 Anglais : Histoire des idées et méthodologie - 18 ECTS

UE 141 Au choix : Civilisations, linguistique, Arts et littératures - 3 ECTS

UE 142 Au choix : Littératures, théâtre, traduction - 3 ECTS

UE 143 Outil informatique appliqué à l'anglais - 3 ECTS

UE 144 UE optionnelle - 3 ECTS

Semestre 8

UE 240 Anglais : travail de recherche - 18 ECTS

UE 241 Au choix : civilisations, linguistique, arts et littératures - 3 ECTS

UE 242 Au choix : littératures britannique, civilisations nord-américaine - 3 ECTS

UE 243 Anglais : communication écrite et orale - 3 ECTS

UE 244 UE optionnelle - 3 ECTS

Semestre 9

UE 350 Anglais: méthodologie - 18 ECTS

UE 351 Au choix : civilisations, linguistique - 3 ECTS

UE 352 Au choix : civilisations, linguistique, phonologie - 3 ECTS

UE 353 Anglais: construction d'un projet- 3 ECTS

UE 354 UE optionnelle - 3 ECTS

Semestre 10

UE 450 Anglais : mémoire de recherche - 24 ECTS

UE 451 Au choix : civilisations, linguistique, arts et littératures - 3 ECTS

UE 452 UE optionnelle - 3 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de Master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université de Toulouse II-Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=services>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse2.fr>

<http://w3.anglais.univ-tlse2.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse II-Le Mirail

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Toulouse II-Le Mirail, UFR Langues, Département d'Anglais

Historique de la certification :